



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

francophonie

Question écrite n° 112922

Texte de la question

M. Jean-Claude Flory attire l'attention de Mme la ministre déléguée à la coopération, au développement et à la francophonie sur la position de l'Algérie, qui n'est pas membre de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF), ce qui semble tout à fait paradoxal pour un pays qui possède hors France la première communauté francophone au monde avec près de 16 millions de locuteurs. Il lui demande de bien vouloir porter à sa connaissance les raisons de cette non-adhésion ainsi que les démarches engagées pour que ce pays puisse, s'il le souhaite, rejoindre les 49 pays membres de l'OIF.

Texte de la réponse

Comme le relève l'honorable parlementaire, l'Algérie, qui rassemble un grand nombre de francophones, n'a jamais fait acte de candidature à l'Organisation internationale de la francophonie. Néanmoins, un rapprochement s'est manifesté, ces dernières années, entre ce pays et la francophonie. Le président de la république algérienne a participé à l'ensemble des travaux du sommet de Beyrouth, en octobre 2002, en qualité d'invité spécial, présence qui a incontestablement marqué un tournant dans les relations de l'Algérie avec le mouvement francophone. Cela a été pour l'Algérie une occasion d'affirmer que la francophonie est un forum adéquat pour dépasser le clivage Nord/Sud. Par ailleurs, le président de la république algérienne a également participé au sommet d'Ouagadougou, en novembre 2004 et s'est fait représenter au sommet de Bucarest en septembre 2006 par son ministre des affaires étrangères. Parallèlement, l'Algérie a développé des liens avec l'Agence universitaire de la francophonie, à laquelle 32 universités et instituts de recherche algériens ont adhéré (un universitaire algérien est ainsi vice-président de l'Agence). Elle coopère avec un grand nombre d'associations francophones. Une éventuelle candidature devrait être accueillie positivement. L'Algérie, seul pays où le français est d'usage courant resté en dehors de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF), satisfait objectivement à l'ensemble des critères d'adhésion. Notre pays serait évidemment favorable à son adhésion. Si les plus hautes autorités algériennes manifestent le souhait d'adhérer à la francophonie, il devrait être possible de leur proposer de participer d'emblée et pleinement aux activités de l'organisation sans accomplir les procédures d'adhésion habituelles.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Flory](#)

Circonscription : Ardèche (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 112922

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : coopération, développement et francophonie

Ministère attributaire : coopération, développement et francophonie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 décembre 2006, page 12853

Réponse publiée le : 20 mars 2007, page 2877